



L'optimisme est un mot qui peut aujourd'hui vous paraître inapproprié voire incongru. Je conviens qu'il est des temps plus propices à la confiance et aux certitudes que d'autres.

C'est la prolongation de l'urgence sanitaire et la pandémie qui occupent nos esprits depuis plus d'un an. La vie communale et nos vies personnelles sont elles-mêmes perturbées.

Je sais la lassitude et je sais les difficultés que rencontrent certains d'entre vous, notamment nos concitoyens seuls et isolés, nos artisans et nos commerçants et les soignants mobilisés.

Pourtant, c'est un message d'optimisme que je veux vous transmettre car je crois en notre capacité collective à surmonter les épreuves et à préparer l'avenir.

Rebondir, nous adapter et penser l'avenir de Donzy est un chantier collectif qui requiert de l'innovation dans nos projets d'aménagement, dans nos ambitions culturelles et économiques.

C'est pour cela que je souhaite partager notre optimisme : il est essentiel pour le devenir de notre Commune et les projets qui nous animent. Prenez soin de vous et de vos proches et nous pourrons collectivement nous retrouver dans la convivialité qui nous manque tellement.

Le Maire
Marie-France LURIER

Rédactrice en chef :
Marie-France Lurier, Maire
Directrice de la Publication :
Sonia Millant
Comité de Rédaction :
Micheline Azria
Michel Barrière
Jeannine Guillin
Béatrice Jacob
Pascal Meunier
Séverine Porcin



L'INFORMATION N°2 AVRIL.MAI.JUIN 2021



COMMUNICATION DONZY.FR

Chose promise, chose due...La Municipalité s'est dotée d'un nouveau site internet qui a pour vocation de faciliter la vie des Donziais et de ses visiteurs. **L'information est au coeur de ce nouvel espace d'expression** : elle y est riche, accessible à tous. Les associations et les acteurs économiques peuvent y déposer les événements et/ou actualités pour publication sur tous les supports de la Municipalité.

Un guichet permet de réaliser les démarches en ligne, le paiement Payfip offre la possibilité de régler ses factures de cantine, d'eau, etc...



Des menus nombreux ont été conçus pour faire valoir la richesse et la densité des acteurs et/ou partenaires qui travaillent sur notre territoire et animent notre village. DONZY.FR rend l'information visible pour tous avec le mur des réseaux sociaux et les articles du Journal du Centre. DONZY.FR a également mis l'accent sur le tourisme pour encourager les visiteurs et les porteurs de projet à s'installer sur notre Commune.

DONZY.FR, c'est la vitrine de notre village. Un formulaire de contact a été mis en place pour construire une interactivité et répondre à toutes vos questions. Nous espérons que ce site, que nous avons voulu dynamique et convivial, corresponde à vos attentes. N'hésitez pas à nous le faire savoir.



REVITALISATION DU CENTRE BOURG

La participation citoyenne a connu un grand succès durant le second temps fort de la consultation menée par le cabinet d'études LUP du 8 au 12 mars dernier, en association avec la Municipalité.

Plus d'une quarantaine de Donziais se sont déplacés au Bocal à Idées Citoyennes et de nombreux partenaires (acteurs économiques et associations, AdebCosne, Le Pays Val de Loire Nivernais, Cœur de Loire, bailleurs, etc...) ont également été écoutés.

La Gazette du Projet a été distribuée dans les boîtes aux lettres et proposée en version numérique. Ainsi, les Donziais et les résidents secondaires ont découvert les pistes qu'ils ont co-construites avec la Municipalité et le cabinet LUP. En remplissant l'espace d'expression libre de la Gazette du projet, l'occasion leur a été donnée de participer à la réalisation des scénarios qui seront le point de départ de la feuille de route des actions. Une restitution sera faite dans la Gazette du Projet #2 dans le courant du mois de juin et sous une forme plus conviviale, si la crise sanitaire le permet.

Consultation janvier/février
Résidence #1
Diagnostique : analyse de l'existant et de ses besoins

Fin du diagnostic
Résidence #2
Scénarios pré-projet : propositions d'actions à court, moyen et long terme

Diffusion de la gazette #1
Fin des scénarios

Diffusion de la gazette #2
Finalisation du projet

DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS !
Le projet concret est en cours de définition, de nombreuses actions sont en attente pour revitaliser Donzy (téléchargez la première gazette du projet en cliquant ici : [www.donzy.fr/media/2021/03/21/011_L_gazette_02.pdf](#))

Donnez votre avis sur le projet !
Le projet concret est en cours de définition, de nombreuses actions sont en attente pour revitaliser Donzy (téléchargez la première gazette du projet en cliquant ici : [www.donzy.fr/media/2021/03/21/011_L_gazette_02.pdf](#))

REVITALISER DONZY
LA GAZETTE DU PROJET

Vous pouvez également répondre sur papier libre, directement en Mairie ou dans la boîte aux lettres du BOC (14, Grande Rue), ou nous écrire directement par mail à l'adresse : donzy@ville-donzy.fr.

Merci !

ZOOM SUR...

BOULANGERIE BILLAULT : 44 ANS DE PASSION POUR LE PAIN

Quelle rencontre émouvante avec notre boulanger historique, Joël Billault. Celui-ci a reçu Sonia Millant et Laurent Parisse pour évoquer sa passion pour le pain et pour son métier qu'il exerce depuis 44 ans.



Installé le 1er avril 1977, on lui avait prédit "Y'en a pas pour longtemps"... Mais l'histoire en a décidé autrement puisque les Donziais viennent toujours et encore "chez Billault" et quoiqu'il arrive à Donzy, la boulangerie Billault assure ! Chez les Billault, c'est une affaire de famille puisqu'Yvette, Frédéric, Cédric et Emma travaillent sans cesse pour offrir une gamme de pains, de viennoiseries et de spécialités plébiscitées par nombre de Donziais et de gourmands.

Saluons le travail de Joël Billault, cet "acharné", qui met un point d'honneur à livrer chaque jour une belle fournée de pains et de gourmandises : de la baguette "classique" à la "Tradition", de la "Tradigraines" au "Morvandiau" en passant par la brioche aux pralines roses et autres viennoiseries, tout est fait avec amour et dans le respect de l'art. Chaque semaine, c'est plus de 7500 baguettes et de pains spéciaux et environ 900 viennoiseries (croissants, pains au chocolat) qui sont fabriqués par cette équipe de 3 boulangers.

#jeconsommeadonzy
#jeconsommelocal

Soutenons plus que jamais notre boulanger historique !

LOCAUX RUE FRAPPIER ST-MARTIN

Les dossiers de deux porteurs projets, reçus dans le cadre de l'avis de publicité dont la clôture des candidatures était fixée au 18/01/2021, ont été validés en Conseil Municipal du 17 février dernier, sur proposition de la Commission ad hoc.



Ainsi, le local commercial a été attribué à Mme De Kerlivou pour son projet de restauration autour de la crêpe, à base de produits locaux.

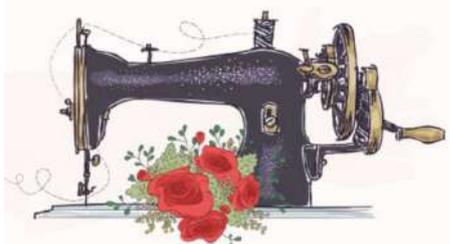
Cette dernière a réalisé une enquête pour connaître vos remarques/suggestions afin de bien cerner vos envies et vos préférences (ci-jointe une des propositions de logo pour l'enseigne).

Le local artisanal, quant à lui, a été octroyé à Mme Kruizinga pour son projet de couture, retouche, broderie et tapisserie.

Celle-ci proposera aussi bien des retouches classiques que la création de modèles uniques en vêtement, tapisserie, la confection de rideaux sur-mesure, etc... Des ateliers seront proposés aux adultes et aux enfants. La boutique sera également ouverte aux expositions éphémères d'artistes.

ELKA Couture

Couture Retouche Tapisserie Broderie



VILLAGE DU FUTUR

La Municipalité vient de signer la convention avec la Région Bourgogne Franche Comté pour le lancement du projet de "L'Escapade" dans le cadre de l'expérimentation "Villages du futur".

La Région Bourgogne Franche Comté a pour ambition d'aider les villages à imaginer et construire avec la population "leur village du futur". Pour cela, c'est le cabinet d'études OXALIS qui assurera l'assistance à maîtrise d'ouvrage et accompagnera la Municipalité et ses habitants dans la réalisation de "L'Escapade".

Nous sommes sur les starting blocks pour proposer aux Donziais une participation active dans ce concept de balade au fleurissement remarquable ponctuée de photos et d'anecdotes, qui a pour but l'embellissement de notre cadre de vie.

La Région lancera officiellement "Villages du Futur" le 6 mai 2021 avec l'ensemble des villages lauréats : Châtel Censoir (89), Mancey (71), Alise Sainte Reine (21), Domblans (39), La Chapelle Sous Rougement (90), Loulans Verchamps (70), Premiers Sapins (25), Touillon et Loutelet (25) et Donzy (58).



'ICI ENFANCE & JEUNESSE

GARDERIE ET CANTINE

Depuis la rentrée de février, le protocole sanitaire imposé par le Gouvernement a de nouveau évolué. Nous avons donc dû nous adapter aux mesures renforcées :

Garderie

Les petits de la maternelle sont exclusivement accueillis dans les locaux de l'école maternelle le matin et le soir aux horaires habituels. Pour les enfants du primaire, la garderie se fait dans les locaux de l'école primaire le matin et le soir également aux mêmes horaires.

Cantine

Les enfants de la maternelle continuent de manger dans leur cantine. Les deux classes sont installées séparément pour éviter les contacts. Tous les enfants du primaire se rendent à la salle des fêtes pour y prendre leur repas. Chaque classe est installée sur une rangée de tables à distance les uns des autres. Nous avons donc environ 80 enfants sur le temps de midi. Le trajet se fait par la rue Audinet, rue de la Malosse, rue et boulevard d'Osmond, Place Gambetta. Nous vous remercions d'être vigilants et compréhensifs.

Cette organisation est temporaire et ce jusqu'à ce que les contraintes liées à la crise sanitaire soient levées.

COLLÈGE

Le Collège Henri Clément participe à 3 concours :
Kangourou des mathématiques pour tous les élèves volontaires, le 18 mars : résultats en mai.

Unes de journaux pour le club journal dans le cadre de la semaine de la presse, le 23 mars : résultats en avril.

1,2,3 albums avec 1 classe de 5ème en collaboration avec la médiathèque de Donzy.

Le Journal Vidéo est inscrit aux trophées de l'innovation et de la création numérique du Conseil Départemental : résultats en mai.

LOGEMENTS RUE FRAPPIER ST-MARTIN

L'immeuble rue Frappier St-Martin, qui est en cours d'achèvement, proposera très prochainement trois logements municipaux. Ceux-ci devraient être disponibles à partir du mois de juillet 2021. Si vous êtes intéressés, vous pouvez d'ores et déjà déposer votre dossier en Mairie : celui-ci devra être composé d'une pièce d'identité, du dernier avis d'imposition et/ou des trois derniers bulletins de salaire ainsi que des trois dernières quittances de loyer. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 10 juin 2021.

IMMEUBLE RUE FRAPPIER ST-MARTIN : MONTANT DES LOYERS DES LOGEMENTS					
APPARTEMENT	SURFACE EN M ²	LOYER HORS CHARGES	PROVISIONS CHAUFFAGE	AUTRES PROVISIONS (entretien chaudière, déchets ménagers)	LOYER TOUTES CHARGES
T3 Duplex	45	315 €	30 €	25 €	370 €
T3	64,50	451,50 €	45 €	25 €	521,50 €
T2	42,72	299,04 €	30 €	25 €	354,04 €



Le prix du m² pour les logements est fixé à 7€.

VIE ASSOCIATIVE

TOUR D'HORIZON DES ÉVÈNEMENTS

La vie des associations se poursuit autant que faire se peut dans le contexte des contraintes imposées par la pandémie.

Toutefois, la crise sanitaire et le confinement du mois d'avril empêchent la tenue des manifestations prévues : brocante, expositions, concerts, courses cyclistes, etc... La confrérie de St-Eloi envisage une brocante/vidé grenier à la Grande Brosse le 6 juin 2021.

Le lancement du tome 2 des églises romanes par la Camosine devrait donner lieu à une séance de calligraphie et d'enluminure.

MÉDIATHÈQUE

Succédant à Myriam Pichon, partie sous d'autres horizons pour raisons familiales, **Sabine Manias assure depuis le 16 février la responsabilité de la médiathèque de Donzy**. Elle fera désormais profiter Donzy de son expérience de 10 ans passés à la bibliothèque de la Charité. Pendant son séjour de 22 ans dans cette ville, elle fut également active dans le domaine de la petite enfance, comme animatrice de l'Accueil de Loisirs Maternel, puis responsable du Relais Assistantes maternelles. Elle fut également responsable de l'atelier de lien social pour aider à la réinsertion des femmes dans la vie professionnelle. Chaleureusement accueillie par les bénévoles et les fidèles de la médiathèque, elle a animé un premier café littéraire et l'atelier écriture, puis organisé les votes des enfants de l'école pour "l'Échappée Lecture".

Du 3 au 30 avril, la médiathèque invitera les Donziais à une exposition, préparée par M. Thill, présentant les œuvres du dessinateur Jean Effel. Dans les mois qui viennent, Sabine Manias aura la tâche d'assurer l'intégration de Donzy dans le réseau des médiathèques de Cœur de Loire. Parmi les projets de ce réseau, figure la mise en œuvre du Contrat Territoire-Lecture, projet de développement de la lecture en partenariat entre Cœur de Loire et l'État : la médiathèque de Donzy, ainsi que celle de Cosne, seront ainsi impliquées dans un projet de réaménagement des jardins. Dans ce même cadre, elle sera également un laboratoire pour aménager dans la bibliothèque un espace pour les adolescents, en partenariat avec le Centre social.

L'Échappée Lecture, animée par Sabine Manias, en présence de Mme le Maire, Marie-France Lurier



ATELIERS MOSAÏQUE ET RELIURE

Vous avez dit Art ?

De vieux livres sommeillent dans les greniers, trésors anciens d'un passé où ils étaient choyés, peut-être angoissent-ils quant à leur avenir incertain ? Rejoignez l'atelier Reliure pour leur plaisir de vivre avec vous une seconde vie, pour fabriquer de petits carnets de dessin ou d'écriture à offrir ou à garder précieusement pour vos enfants, vos parents, vos amis. Rendez-vous à la Maison des Associations le mercredi de 13h30 à 16h30 (salle du Rez de Chaussée). Venez découvrir cet atelier animé par Marie-Claire Brauner. Coût de l'atelier : 10€ pour l'après-midi.

De l'art primitif à celui de Dali en passant par les impressionnistes et bien d'autres, la peinture, le dessin ont toujours fait rêver.

Découvrir vos talents cachés ou travailler votre art, vous aurez plaisir à dessiner, peindre en compagnie d'autres artistes. Venez rejoindre l'atelier libre, Maison des associations le jeudi après-midi au 1er étage. Il convient d'apporter son matériel : crayons, feuilles, peintures, toiles... Atelier gratuit.



Et pourquoi pas la mosaïque, cet art connu depuis l'antiquité, les poteries, les fresques ?

L'atelier mosaïque se pratique toujours à la Maison des Associations, le lundi et le jeudi après-midi au 1er étage. Il faut compter environ 50€ de matériel pour débiter. L'atelier, animé par Marie-Hélène Thill, est gratuit.

Ces ateliers dépendent de l'ACD et vous aurez une participation de 15€ à prévoir pour couvrir les frais annuels d'assurance.

Nous sommes nombreux à avoir constaté que certaines incivilités persistent dans notre Commune.

Détritus et déchets ménagers

Les masques et autres détritus (bouteilles en plastique, emballages de toutes sortes) continuent de flotter dans nos belles rivières. Quel désagréable spectacle pour les habitants et les promeneurs qui, passant par la rue de la folie, constatent le dépôt de déchets que des personnes peu scrupuleuses ont déposés de manière incidieuse.

Propriétaires de chiens

Déjections canines : merci de penser à vous promener avec un sac pour ramasser les déjections de votre animal, que l'on constate dans le square réservé aux enfants ainsi que sur le platelage de la zone humide.

Sentier de la zone humide : afin de ne pas perturber l'écosystème et respecter la biodiversité du site (notamment le cycle des naissances des canards et autres oiseaux, des grenouilles, etc...), **les propriétaires de chiens sont invités à ne pas laisser leur animal sauter dans le marais et doivent les maintenir en laisse.**

Message à notre jeunesse : Merci de ramasser vos "pique-niques " quand vous quittez l'esplanade de la salle polyvalente.

Bruit/jardinage : merci de respecter les horaires légaux pour tous travaux de jardinage et de bricolage occasionnant du bruit.

Les déchets verts des particuliers peuvent être déposés en déchèterie, ceci évitera les risques d'incendie et les troubles de voisinage liés aux fumées et aux odeurs.

Poubelles : De nombreux incidents de sacs poubelles éventrés sont à déplorer. Merci à tous de mettre vos sacs poubelles dans des contenants rigides.

Amende de 150€ ? Pose de caméras ?

Faut-il vivre dans un état policier pour vivre en harmonie ? Une prise urgente des consciences permettra de garder notre beau village attrayant.



Numéros Utiles

Agence Postale : 7, rue d'Osmond

03 86 24 42 48

Assainissement (Cœur de Loire) : 18, rue du Général Leclerc

03 86 39 39 43

Centre des Finances Publiques : Cosne sur Loire

03 86 39 58 20

Centre d'Incendie et de Secours : 1, rue de la Piscine

03 86 39 39 23

Centre Social du Donziais : 3, rue du Bas de la Chaume

03 86 39 33 99 – cs-donziais@cs-donzy.fr

Cœur de Loire (Donzy) : 18, rue du Général Leclerc

03 86 39 39 49 – contact@coeurdeloire.fr

Déchèterie : Route de Châteauneuf

03 86 39 36 43

France Services : 7, rue d'Osmond

03 86 24 42 48 – donzy@france-services.gouv.fr

Gendarmerie Nationale : Rue de la Bertine

03 86 39 31 64

Office du Tourisme : Rue André Audinet

03 86 39 39 46

Restos du Cœur : Impasse de la Jeunesse

03 86 26 36 58

SIAEP (eau) – Abonnement et Facturation

03 86 61 94 57

SIAEP (eau) – Dépannage et Fuite

03 86 26 10 95 (Loire)

Accueil sans abri : 115

Alcooliques anonymes : 0820 32 68 83

Centre anti-poison : 03 83 32 36 36

Drogues Info Service : 0800 23 13 13

Enfance maltraitée : 119

Gendarmerie : 17

Numéro Urgence unique européen : 112

Pompiers : 18

SAMU : 15

Sida Info Service : 0800 840 800

Tabac Info Service : 39 89

Violences Femmes Info : 39 19

Naissance

CHEVALIER Léo - 06/03/2021

PETIT Océlia - 17/03/2021

Décès

BAILLY André - 26/01/2021

CHAPUIS Geneviève - 21/01/2021

DE JEAN Christiane (née PASQUETTE) - 29/01/2021

GENIN Paulette (née POIRIER) - 20/02/2021

MICHET Odile (née CARRÉ) - 01/01/2021

PLANÇON Marie (née JUDAS) - 30/03/2021

LEGUAY André - 08/03/2021

THOMAS Marie-Louise (née MAILLARD) - 25/02/2021

VILNAT Maurice - 16/03/2021

Mariage

PLAIZE Maxime et MILCENT Suzy - 20/03/2021

Nouveaux arrivants

DIOLLOT Bertrand et ROMAN Marie-Odile

La Mairie est à votre service

1, Place de la Mairie – 58220 Donzy

03 86 39 30 28 – affairesgeneralesmairie@donzy.fr

La Mairie

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 15h à 17h30

Permanences du Maire, sur rendez-vous :

Mardi et jeudi de 9h à 12h

Permanence des adjoints sur rendez-vous :

Mercredi de 9h à 12h

France Services

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

donzy@france-services.gouv.fr

Agence Postale communale

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Samedi de 9h à 12h

Toute l'actualité de la Municipalité, du village et des hameaux :



DONZY.FR



@MairieDonzy58220



Néocity

LA PHOTO DE COM'ICI... LES INSCRIPTIONS DE L'ÉGLISE ST-CARAD'HEUC



POINT SUR LES TRAVAUX

Rue Frappier St-Martin

La réhabilitation de l'immeuble rue Frappier St-Martin touche à sa fin. La finalisation des travaux se fera avec l'aménagement de la place qui sera arborée et des bancs y seront installés.

Rue d'Osmond

La réfection des trottoirs de la rue d'Osmond a fait l'objet d'une étude. La Municipalité, avec l'aide de "Nièvre Ingénierie", est parvenue à mettre en oeuvre un projet qui répondra aux normes pour Personnes à Mobilité Réduite. Des places de stationnement mieux adaptées et une végétalisation du site font partie du projet. Début de la réhabilitation : second semestre 2021/début 2022.

Zone Humide

La zone humide s'avère déjà un point de visite attractif de Donzy. Un Comité de pilotage assiste le CPIE Pays de Bourgogne pour définir les panneaux qui animeront la visite de la zone humide, du chemin reliant le lavoir de la Folie aux Tramois et de la parcelle forestière aux Tramois. Ce Comité associe le CPIE, la Commission Environnement et les acteurs donziais concernés. Le Pavillon du Milieu de Loire prépare des visites sur la zone humide dès que possible avec un projet pour fin juin sur la zone forestière.

PATRIMOINE

L'église St-Carad'heuc souffre de nombreux maux qu'il convient de soigner rapidement. Pour ce faire, plusieurs pistes sont envisagées mais une idée a retenu l'attention de la Municipalité : une oeuvre musicale innovante tournée dans l'église.

EXPRESSION LIBRE Majorité

Quelle merveille ce village ! Qu'il fait bon s'y promener ! Quelle chance de vivre dans un lieu si beau, si paisible. Oui, regarde cette eau qui court entre les maisons, regarde les pierres, les fleurs, on les croirait sorties d'un livre de contes ! Ne vous est-il jamais arrivé de vivre cela au hasard de vos promenades, d'admirer un village pour sa propreté, ses fleurs, ses arbres, son calme, son parfum ? Regardez autour de vous, ce village pourrait être le nôtre.

Un petit effort, tout petit ! Il suffit d'un petit rien : garder dans ses poches le papier qui enveloppe le biscuit ou le bonbon qu'on a emporté... la bouteille qui était pleine est à présent beaucoup moins lourde et les restes du repas moins encombrants : pourquoi ne pas les remettre dans leur sac d'origine ? ramasser les masques qui bien involontairement sont tombés ? Et voilà... un petit rien et on n'en parle plus.

Savez-vous ce que devient ce que vous avez laissé dans les caniveaux ? Oui, cela part dans les avaloirs... et puis ? Jeter un mégot de cigarette, un papier, un sac plastique c'est nourrir les poissons, couvrir les abords de nos rives de "décorations" qui heurtent notre regard, c'est polluer les plantes et la faune de nos rivières, de nos fleuves, de nos mers. Bien sûr, nous n'y avons pas pensé jusque là, les eaux pluviales ne sont pas les égouts.

Alors, stop ! Je rapporte tout ce que j'ai rapporté pour faire le tri à la maison. Vive la planète ! Je ne marcherai jamais plus dans une décharge, ni dans les villes, ni dans les chemins, ni dans les forêts, ni sur le bord des ruisseaux. Et si nous construisions ce village agréable tous ensemble et pourquoi pas créer avec les comités de quartiers des réunions pour peindre ou décorer les vieux pots de terre où mettre quelques fleurs pour égayer nos fenêtres, imaginez-vous découvrir, comme à Noël ou comme lors des comices, les couleurs des rues. Se promener au milieu des fleurs et des couleurs, quelle joie, celle dont nous avons besoin tous les jours et plus particulièrement en ce moment. A vous d'inventer, à chacun d'entre nous d'être acteur de son petit espace pour le bonheur de tous.

Béatrice Jacob, Conseillère Municipale

Ce film original devrait inciter des mécènes à investir dans la sauvegarde de l'édifice et à ouvrir une souscription pour tous les amoureux du patrimoine français. Ce projet, c'est Lola Delon et Juline Lebrun qui en sont les auteures. Lola Delon est une chanteuse à l'univers plutôt pop qui partage sa vie entre La Grande Brosse et Los Angeles. Juline Lebrun connaît parfaitement le territoire pour y vivre et y travailler et s'occupe de la promotion des concerts de Lola Delon. La Municipalité de Donzy et le Crédit Agricole participent d'ores et déjà financièrement à ce projet. Ce concept musical est conçu dans le but de servir de pilote à toutes les communes qui, comme à Donzy, ont besoin de financer de lourds travaux de restauration de leur patrimoine rural. **Une campagne de souscription pour la sauvegarde de l'église St-Carad'heuc sera bientôt lancée avec le film comme support.**

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL

Un an s'est écoulé depuis l'élection municipale du 15 mars 2020. Les commissions, qui travaillent avec régularité, ont été proposées à tous les conseillers municipaux qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition. Chacun a pu, en fonction de ses centres d'intérêt, intégrer une ou plusieurs des treize commissions. Chaque commission restitue en Conseil Municipal les décisions qui ont été prises sur les principaux dossiers traités. La transparence est une valeur fondamentale dans le fonctionnement de l'équipe municipale. M. Benoît Herlemann a démissionné de sa qualité de Conseiller Municipal en février pour des raisons familiales et professionnelles. Il est remplacé par Mme Béatrice Jacob qui a rejoint le Conseil Municipal dès le 17 février.

EXPRESSION LIBRE Opposition

Au terme de la première année de mandat, plusieurs remarques convergentes s'imposent sur le mode de gestion du Conseil Municipal.

Lors de l'installation du premier Conseil, toutes les responsabilités ont été dévolues à la liste majoritaire : exit les délégations de l'opposition lors du mandat précédent, et cela sans aucune nouvelle attribution. D'entrée, « la messe a été dite », au mépris des compétences et surtout au mépris des électeurs. Il a été décidé que le pouvoir serait hégémonique, sans le moindre partage institutionnel avec l'opposition.

Il en aurait fallu beaucoup plus pour entamer ma motivation à servir nos concitoyens, lesquels m'ont confié une double responsabilité, communale et communautaire.

Cependant, force est de constater que depuis un an, les treize commissions de travail créées se réunissent sans jamais éditer le moindre compte-rendu à l'attention de l'ensemble des Conseillers. Ainsi, la communication interne, totalement absente entre deux réunions de Conseil, contraste avec l'affichage externe systématique. Cette carence perdure, malgré le signalement qui en a été fait dans le Bulletin Municipal d'octobre dernier.

Enfin, nous sommes trois élus chargés de représenter la commune de Donzy au Conseil Communautaire Cœur de Loire, sans qu'aucune forme de concertation n'ait jamais lieu entre nous.

Cette culture de l'entre soi, la mise à l'écart délibérée de l'opposition, constituent une véritable incompatibilité citoyenne qui ne me permet pas d'action efficace au service de tous.

C'est pourquoi j'ai décidé d'alerter ici chaque Donziais, et choisi d'appuyer cette tribune en mettant fin, à compter du 3 mai prochain, au double mandat qui m'a été confié.

Alain PHILY, Conseiller Municipal et Communautaire

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le compte administratif 2020 affiche un résultat positif de fonctionnement qui permet un transfert de 20.000 € en investissement.

BUDGET PRIMITIF 2021

Dépenses de fonctionnement : quelques précisions

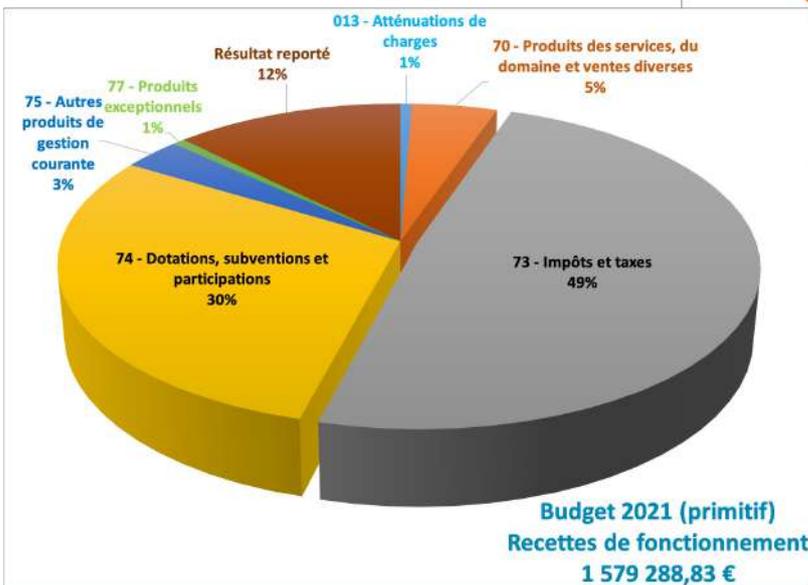
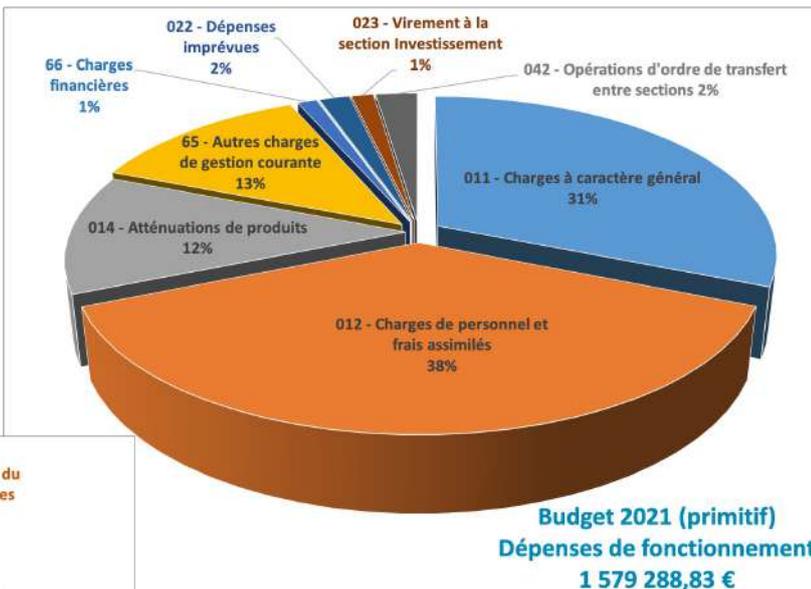
Compte 011 : Contrat Enfance Jeunesse, électricité, entretien voirie, combustibles, fournitures administratives...

Compte 012 : charges de personnel

Compte 014 : FNGIR (Fond National de Garantie Individuelle des Ressources)

Compte 65 : licences, indemnités, SDIS, SIEEN...

Compte 66 : intérêt emprunts



Recettes de fonctionnement : quelques précisions

Compte 013 : prise en charge arrêts maladie

Compte 70 : coupe de bois, antennes, garderie, CEJ...

Compte 75 : loyers

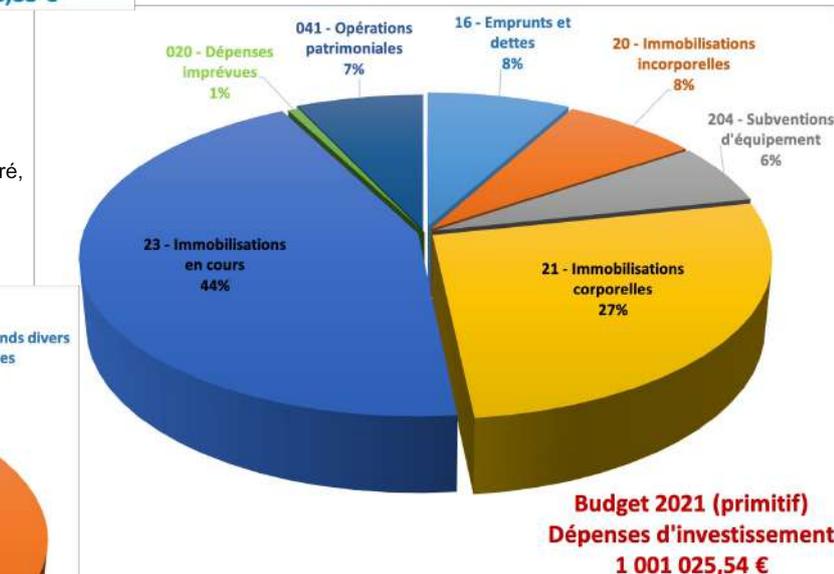
Dépenses d'investissement : quelques précisions

Compte 20 : revitalisation du centre bourg, site internet DONZY.FR, étude pour l'église St-Carad'heuc

Compte 204 : assainissement, Coeur de Loire

Compte 21 : zone humide, ONF, camping, Abbaye Notre Dame du Pré, Village du Futur, réfection trottoirs rue d'Osmond...

Compte 23 : rue Frappier St-Martin



Recettes d'investissement : quelques précisions

Compte 13 : subventions

Compte 16 : emprunts et dettes

Compte 10 : FCTVA

